

Rabat, le 08 juin 2023

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Signature d'une convention de coopération**

**Entre**

**la Trésorerie Générale du Royaume et l'Ordre National des Notaires du Maroc**

La Trésorerie Générale du Royaume et le Conseil National de l'Ordre des Notaires du Maroc ont signé le jeudi 8 juin 2023, une convention de coopération.

Cette convention, modifiant celle de 2016, vise à renforcer la coopération entre les deux parties, à accélérer le processus de dématérialisation des procédures communes liées aux cessions d'immeubles, à mettre en place une stratégie de formation continue de leurs ressources et à assurer la célérité des transactions établies par actes notariés.

Le périmètre de cette convention touche les domaines suivants :

- l'organisation de cycles de formation continue sur des sujets d'intérêt commun et l'examen des pistes de réflexion menant à l'élargissement de l'assiette des taxes revenant aux collectivités territoriales;
- la généralisation progressive des échanges électroniques entre les notaires et les services de la TGR à travers leurs plateformes électroniques respectives;
- la mise en place d'une procédure de clarification en tant que de besoin, des procédures de recouvrement des créances publiques liées à l'activité notariale;
- les télé-déclarations liées à la régularisation et la mise à jour de la situation fiscale des biens objet de la cession ainsi qu'au télépaiement des taxes territoriales grevant l'immeuble objet de la cession ;
- la création d'un écosystème visant d'assurer la transparence, la sécurisation et la célérité des transactions établies par acte notarié et le recours à l'automatisation des échanges, conformément aux lois en vigueur, afin de réduire les délais de traitement et d'alléger les ressources de toutes les charges sans valeur ajoutée